



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA 1ÈRE ÉTAPE DU FESTIVAL JEUNE – SAISON 2026-2027

Article 1 : Généralités

La Ligue d'Ile de France des Echecs a confié l'organisation de la 1ère étape du Festival Jeunes au Cercle d'Echecs de Bois-Colombes le 31 août 2025 au Complexe Sportif Albert Smirlian, 11 avenue Renée, 92270 Bois-Colombes.

Le présent règlement intérieur est une annexe au règlement général du Festival Jeunes également affiché dans la salle de jeux.

Les résultats de chacun de ces tournois sont comptabilisés et cumulés pour donner le classement final du Festival Jeunes Île-de-France de la saison.

Les joueurs doivent être licenciés A ou B à la F.F.E. pour la saison en cours (la licence peut être prise auprès du club organisateur) ou avoir un code Fide (Id Fide) dans une fédération reconnue par la F.I.D.E. (autre que la Fédération Française des Echecs)

Le Festival Jeunes comprend 3 tournois.

- L'Open **Festival** est ouvert aux joueurs des catégories Jeunes (U8 Petits-Poussins à U20 Junior inclus) licenciés dans un club d'Île-de-France, quel que soit leur classement FIDE ou FFE (classements estimés inclus) ;
- L'Open **Challenge** est ouvert aux joueurs des catégories d'âge U8 Petits-Poussins à U12 Pupilles licenciés dans un club d'Île-de-France, avec un classement rapide FFE strictement inférieur à 1400 (classements estimés inclus) et n'ayant pas de classement FIDE en cadence standard (lente) ou rapide. Ainsi, les joueurs classés FIDE dans au moins une cadence lente ou rapide ne sont pas autorisés à participer à l'Open Challenge et doivent forcément s'inscrire à l'Open Festival (s'ils sont licenciés dans un club d'Île-de-France) ou dans l'Open Accompagnateurs (s'il sont licenciés dans un club hors Île-de-France)
- L'Open **Accompagnateurs** est ouvert aux joueurs des catégories d'âges Séniors à Vétérans (quel que soit leur club) et aux joueurs des catégories Jeunes licenciés dans un club hors Île-de-France.

Si un écart était constaté une divergence entre le classement de la base fédérale et le classement de la FIDE, celui-ci pourra être corrigé.

Important : Le Festival Jeunes se déroulant sur plusieurs étapes sur une saison, il sera tenu compte pour ce tournoi de la catégorie d'âge pour la saison 2026-2027.

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. définies Congrès de Chennai (Inde) en octobre 2022 et entrées en application au 1^{er} janvier 2023.

Les appariements se font au Système Suisse à l'aide du logiciel Papi (Programme d'appariement par internet) mis à disposition par la Fédération Française des Echecs dans sa dernière version. Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence (pointage) et réglé leurs droits d'inscription avant le 30 août à 9h45..

Les propositions de nulle sont autorisées conformément aux règlements de la FIDE. Tout accord entre les joueurs sans véritable combat sur l'échiquier pourra être sanctionné de la perte de la partie pour les 2 joueurs.

En particulier l'annexe A spécifique au jeu rapide, en se plaçant dans le cadre de l'article A.5, s'applique pendant l'ensemble de la manifestation.

Article 3 : Frais d'inscription

Les droits d'inscription sont de 13 € pour tous les tournois. L'inscription est majorée selon les modalités définies sur la page du tournoi sur le site de la Fédération Française des Echecs.

Article 4 : Cadence de jeu

La cadence pour les 3 opens est 12 minutes + 3 secondes.

Article 5 : Horaires des rondes

La première ronde est à 10h30.

Il est prévu de jouer 4 rondes le matin et 5 rondes l'après-midi. La reprise de la ronde de l'après-midi sera communiquée au début de la ronde 4 et affichée dans la salle.

Toute modification des horaires des rondes sera indiquée oralement notamment l'heure de reprise de l'après-midi.

Article 6 : Classement

Il sera attribué 1 point pour une victoire, 0,5 point pour un match nul et 0 pour une défaite.

En cas de nombre de points identiques, les joueurs ex æquo seront départagés en utilisant le Buchholz tronqué puis la Performance, dans cet ordre.

Pour le calcul du Buchholz Tronqué dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

Important : Le Festival Jeunes se déroulant sur plusieurs étapes sur une saison, de la catégorie d'âge pour la saison 2025-2026 pour les classements par catégorie. Afin de faciliter le suivi des catégories de l'année à venir, celui-ci est indiqué à la place de la ligue des joueurs.

Dans le cas où une erreur d'enregistrement des résultats a été commise lors d'une ronde R, les joueurs concernés par le match devront impérativement le signaler au plus tard avant l'affichage de l'appariement de la ronde R+2. Dans le cas contraire, le résultat sportif sera rectifié après la fin du tournoi et le classement du tournoi ne pourra être modifié.

Article 7 : Liste des prix

Les prix communiqués par l'organisateur dans les différents moyens de communication et de publicité sont définitifs tels que suit :

Ces prix sont attribués à la place (non partagés) et non cumulables. Chaque lauréat recevra le prix le plus important auquel il est éligible et dans l'ordre établi ci-dessus. Les prix ne seront remis qu'aux participants présents à la remise des prix.

Article 9 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 12 minutes de retard est déclaré forfait. Tout joueur forfait sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si son absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements de la ronde suivante. Tout joueur faisant deux forfaits, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi. Les forfaits et abandons de tournoi non justifiés seront automatiquement signalés au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 10 : Annonce des résultats

À l'issue de la partie, le joueur ayant gagné la partie vient annoncer son résultat à l'endroit prévu à cet effet pour la prise des résultats. En cas de match nul, les deux joueurs viendront annoncer leur résultat.

Article 11 : Appareils électroniques

Les téléphones mobiles et autres appareils de communication électroniques sont tolérés dans la salle de jeu à condition d'être dans un sac fermé et complètement éteints. Ils ne pourront en aucun cas être dans une poche et/ou être accessibles du joueur sauf autorisation expresse de l'arbitre principal.

Tout son émis, sonnerie, alarme ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie. S'il est manifeste qu'un joueur a utilisé un tel appareil dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.

Article 12 : Equipe d'arbitrage

L'équipe d'arbitrage est composée de Jocelyn AZZEGAG arbitre principal. Il sera assisté de Sophie FRAPPART, Stéphane PINCON, Hadyan OUAICHA, Guomei CHEN, Stéphane DELUARD, Victore NAVE. Les arbitres pourront intervenir sur l'ensemble des 3 opens.

Article 13 : Commission d'appel

Il n'est pas prévu de commission d'appel sur le lieu du tournoi. Dans le cas où le joueur (ou son représentant) souhaite faire appel d'une décision du corps arbitral il devra poursuivre la partie selon les directives de ce dernier. Son appel devra être porté devant la commission des litiges de la Ligue Ile de France.

Article 14 : Comportement des joueurs

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur (RI). Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs. Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi, ainsi que d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission d'un arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

L'arbitre principal,

L'organisateur,